



JANVIER 2004		FÉVRIER 2004		MARS 2004		AVRIL 2004		MAI 2004		JUIN 2004	
1 J	J. DE LAN	1 D	Ella	1 L	Aubin	1 J	Hugues	1 S	FÊTE DU TRAVAIL	1 M	Justin
2 V	Basile	2 L	Présentation	2 M	Charles le B.	2 V	Sandrine	2 D	Rameaux	2 M	Blandine
3 S	Geneviève	3 M	Blaise	3 M	Guinolé	3 S	Richard	3 L	18	3 J	Kévin
4 D	Epiphanie	4 M	Véronique	4 J	Casimir	4 D	Rameaux	4 M	Phil. Jacq.	4 V	Colbide
5 L	Edouard	5 V	Agathe	5 V	Olive	5 L	14	5 M	Sylvain	5 S	Igor
6 M	Méline	6 S	Agasth	6 S	Colette	6 M	15	6 J	Prudence	6 D	FÊTE DES MÈRES
7 M	Raymond	7 D	Agasth	7 D	Félicité	7 M	16	7 V	Galilé	7 L	23 Gilbert
8 J	Lucien	8 L	Jean de Dieu	8 L	Jean de Dieu	8 J	17	8 J	Galilé	8 M	24 Misdard
9 V	Alix	9 M	Françoise	9 M	Françoise	9 V	18	9 S	F. Jeanne-d'Arc	9 M	25 Diane
10 S	Guillaume	10 M	Vivien	10 M	Vivien	10 S	19	10 L	Fulbert	10 J	26 Landry
11 D	Paulin	11 J	Rosine	11 J	Rosine	11 D	20	11 J	PAQUES	11 V	27 Barnabé
12 L	Tatiana	12 V	Justine	12 L	12 L	12 M	21	12 M	Estelle	12 S	28 Guy
13 M	Yvette	13 S	Rodrigue	13 M	13 M	13 J	22	13 J	Achille	13 D	29 Fête-Dieu
14 M	Yvette	14 D	Mathilde	14 M	14 M	14 V	23	14 V	Rolande	14 L	30 Élisée
15 J	Rémi	15 L	11	15 J	15 J	15 S	24	15 S	Denise	15 M	31 Germaine
16 V	Marcel	16 M	Louise	16 V	16 V	16 D	25	16 D	Honoré	16 M	J.-F. Rigis
17 S	Roseline	17 M	Bénédictine	17 S	17 S	17 L	26	17 L	Patrice	17 J	Hervé
18 D	Prisca	18 J	Patrice	18 D	18 D	18 M	27	18 M	Parfait	18 V	Léonce
19 L	Marius	19 L	Joseph	19 L	19 L	19 J	28	19 J	Parfait	19 S	Romauld
20 M	Sébastien	20 M	Bernadette	20 M	20 M	20 V	29	20 V	Eric	20 D	FÊTE DES PÈRES
21 M	Agnès	21 V	Gabin	21 V	21 V	21 J	30	21 J	Yves	21 L	29
22 J	Vincent	22 S	Aimée	22 S	22 S	22 M	31	22 M	Ascension	22 M	Edo
23 V	Barnard	23 D	Isabelle	23 D	23 D	23 M	1	23 M	Constantin	23 M	Alban
24 S	Fr. de Sales	24 L	Lazare	24 L	24 L	24 J	2	24 J	Emile	24 J	Audrey
25 D	Conv. St Paul	25 M	Mardi-Gras	25 M	25 M	25 S	3	25 S	Didier	25 V	Jean-Bapt.
26 L	Paul	26 M	Célestine	26 M	26 M	26 L	4	26 L	Félicie	26 V	Prosper
27 M	Angèle	27 V	Habib	27 V	27 V	27 M	5	27 M	Donatien	27 S	Anthelme
28 M	Th. d'Aquin	28 S	Gottmar	28 S	28 S	28 M	6	28 M	Sophie	28 D	Fernand
29 J	Gilles	29 D	Valérie	29 J	29 J	29 M	7	29 M	Bérenger	29 M	26
30 V	Martine	30 M	Gwladys	30 V	30 V	30 J	8	30 J	Augustin	30 M	Pierre, Paul
31 S	Marcelle	31 M	Amélie	31 S	31 S	30 D	9	30 D	Germain	31 M	Martial
			Benjamin			31 L	10		Aymard		
									PENTECÔTE		
									22		
									Visitation		

Zone A Zone B Zone C

JUILLET 2004		AOÛT 2004		SEPTEMBRE 2004		OCTOBRE 2004		NOVEMBRE 2004		DÉCEMBRE 2004	
1 J	Thierry	1 D	Alphonse	1 M	Gilles	1 V	Th. de F.E.J.	1 L	TOUSSAINT	1 M	Florence
2 V	Martien	2 L	Julien-Ey.	2 M	Ingrid	2 S	Léger	2 M	Défunts	2 J	Viviane
3 S	Thomas	3 M	Ludovic	3 V	Géorgine	3 V	Gérard	3 M	Hilbert	3 V	François-Xavier
4 D	Florent	4 M	J.-M. Vaney	4 S	Rosalie	4 D	40	4 J	Charles	4 S	Gérald
5 L	Antoine	5 V	Abel	5 D	Raisa	5 L	Fr. d'Assise	5 V	Sylvie	5 D	Gérald
6 M	Mariette	6 S	36	6 L	Bertrand	6 M	Fleur	6 S	Berthe	6 L	49
7 M	Rouf	7 M	Transfiguration	7 M	Reine	7 J	Bruno	7 D	Carine	7 M	Nicolas
8 J	Thibaut	8 D	Dominique	8 M	Nativité N. D.	8 V	Pélagie	8 L	Geoffroy	8 M	Ambrose
9 V	Amandine	9 L	32	9 J	Alan	9 S	Denis	9 M	Théodore	8 M	Imm. Cocept.
10 S	Ulrich	10 M	Amour	10 V	Alain	10 M	Ghislain	10 M	Léon	9 J	P. Fournier
11 D	Benoît	11 M	Laurent	11 S	Adélie	11 J	41	11 V	ARMISTICE 1918	10 V	Romario
12 L	Oliver	12 M	Claire	12 D	Apollinaire	12 M	Firmin	12 V	Christian	11 S	Daniel
13 M	Herrt. Joli	13 J	Clerisse	13 M	37	13 L	Wilfried	13 S	Brice	12 D	Jeanne F.C.
14 M	F. NATIONALE	14 M	Évrad	14 M	Aimé	14 J	Géraud	14 D	Sidone	13 L	50
15 J	Donald	15 D	ASSOMPTION	15 M	La Ste Croix	15 M	Juste	15 L	46	14 M	Lucie
16 V	N.D. Mc-Carmel	16 L	33	16 M	Roland	16 M	Th. d'Avila	16 M	Albert	15 M	Odile
17 S	Charlotte	17 M	Amel	17 V	Renaud	17 D	Edwige	16 M	Marguerite	16 M	Ninon
18 D	Frédéric	18 M	Hyacinte	18 S	Nadège	18 J	Baudouin	17 M	Elisabeth	17 V	Garil
19 L	Arcane	19 M	Hélène	19 D	Emilie	19 V	42	18 J	Aude	18 S	Gatien
20 M	Marina	20 M	Jean Eudes	20 L	38	20 M	Luc	19 V	Tangy	19 D	Urban
21 M	Victor	21 V	Bernard	21 M	Davy	21 M	René	20 S	Prés. Marie	20 L	51
22 J	Maria-Mad.	22 D	Christophe	22 M	Mathieu	22 M	Adeline	21 D	47	20 L	Théophile
23 V	Christine	23 L	Fabrice	23 V	Autourne	23 J	Céline	22 L	Cécile	21 M	Hiver
24 S	Christine	24 M	Théclé	24 V	Théclé	24 D	Élodie/Salomé	22 M	Clément	22 M	F. Xavère
25 D	Jacques	25 S	Barthélemy	25 S	Hermann	25 L	43	23 J	Flora	23 J	Armand
26 L	Anne, Joa.	26 M	Léa	26 D	Cécile	26 M	Enguerran	24 M	Adèle	24 V	NOËL
27 M	Nathalie	27 V	Natacha	27 L	V. de Paul	27 M	Dimitri	25 J	25 S	25 S	Étienne
28 M	Samson	28 S	Monique	28 M	Venceslas	28 M	Emeline	26 M	26 D	26 D	52
29 J	Marthe	29 D	Augustin	29 J	Michel	29 J	Simon/Jude	27 L	48	27 L	Jean l'évang.
30 V	Juliette	30 M	Sabine	30 J	Jérôme	30 S	Michel	28 M	Saturnin	28 M	Innocents
31 S	Ignace de L.	31 M	Aristide	31 D	44	31 D	Quentin	29 M	André	29 M	David
								30 M		30 J	Roger
										31 V	Sylvestre



BENY



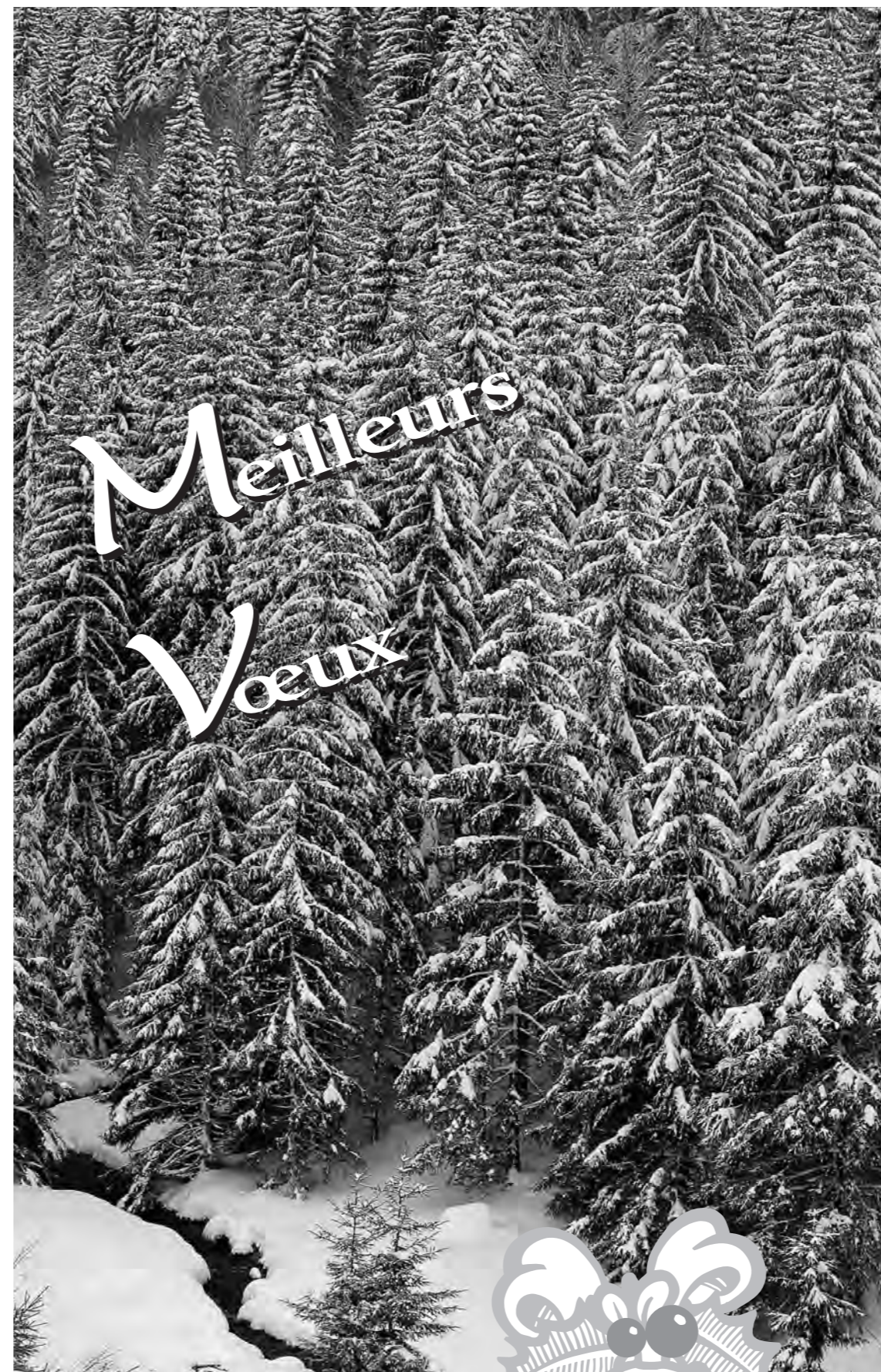
L'école

Aujourd'hui



SOMMAIRE

Mot du Maire	1
Liste des Associations	2
Infos Pratiques	2
Compte administratif 2002 - Commune	3
Compte administratif 2002 - Assainissement	4
Taux d'imposition 2003	4
Commissions	
Sports Loisirs Culture	5
Voirie	5
Environnement	6
Bâtiment	7
A l'école de Béný - Il y a 50 ans	8
A l'école de Béný - Aujourd'hui	9
Associations	
Comité Communal d'Action Sociale	10
Bibliothèque	10
Société de Pêche	10
Aînés Ruraux	15
Comité FNACA	15
Comité des Fêtes	16
Sou des Ecoles	16
Amicale des Sapeurs-Pompiers	17
Fasila'gym	17
Les Amis du vélo	17
Fleurissement	17
Comité Départemental de la Retraite Sportive "CODERS"	18
Amicale des Donneurs de Sang	18
Les Amis du Rugby	19
ADAPA	19
DOSSIER : FÊTE DU POULET À BENY	11 à 14
L'école	20
A la Paroisse	21
Les Sapeurs-Pompiers	21
CAF de l'Ain	22
Gendarmerie	22
Etat civil	23
Un peu d'histoire : "La cagnotte Bozonnet"	24



Meilleurs
Vœux



CALENDRIER des FÊTES

2004

JANVIER	Dimanche 4 Samedi 17 Samedi 25	Vœux du Maire Concours belote FNACA à Marboz Messe St Vincent et banquet des Pompiers
FÉVRIER	Dimanche 8	Repas du fleurissement
MARS	Dimanche 7 Dimanche 14 Vendredi 19 Samedi 20 Dimanche 21 Dimanche 28	Loto des retraités Après midi contes en chansons, Bibliothèque Commémoration du 19/03/1962 FNACA Journée gaufres des donateurs de sang Journée gaufres des donateurs de sang Banquet des classes
AVRIL	Samedi 17	Soirée dansante "bréchets party" Fasyla'gym
MAI	Dimanche 2 Samedi 8 Dimanche 23	Randonnée pédestre du Comité des fêtes Commémoration du 8 mai 1945 Premières communions à Béný
JUIN	Samedi 5 Samedi 5 Dimanche 6 Samedi 12 Samedi 26 Dimanche 27	Tournoi des 5 clochers Rugby Vogue, retraite aux flambeaux, bal des jeunes Vogue Côtelettes sou des écoles Tir aux pigeons ACCA Béný Tir aux pigeons ACCA Béný
JUILLET	Dimanche 4 Samedi 10 Mercredi 14	Fête du poulet des pompiers Soirée Irlandaise du Rugby Journée détente FNACA à Béný
SEPTEMBRE	Samedi 4 Dimanche 5 Samedi 18	Concours pétanque du Comité des fêtes Concours pêche, société Le Sevron Repas CCAS
OCTOBRE	Samedi 23	Concours belote FNACA Béný
NOVEMBRE	Judi 11 Samedi 20 Samedi 27 ou Dimanche 28	Commémoration du 11 Novembre 1918 Concours belote du sou des écoles Repas dansant ACCA Béný
DÉCEMBRE	Mercredi 1 ^{er}	Repas Noël des Retraités



Mot du Maire

Les travaux de rénovation de l'École se sont terminés en février, permettant aux élèves de s'installer dans des locaux confortables, lumineux, fonctionnels. Les façades, repeintes au printemps ont égayé cet ensemble qui accueille la maternelle et les deux classes primaires, ainsi qu'une garderie disposant de ses propres locaux. La réfection de la cour ouest et la vente du bungalow (classe provisoire pendant les travaux) ont apporté la touche finale.

L'École reçoit 55 enfants et permettra pendant quelques années l'accueil de nouveaux arrivants dans notre Commune.

Malheureusement nos espoirs pour la réalisation du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) et l'ouverture des terrains à la construction sont repoussés à plus tard.

De nouveaux textes (loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003) réforment les textes existants (loi Solidarité et Renouvellement Urbain de décembre 2000) sous lesquels nous avons commencé à élaborer notre P.L.U.. Notre projet dans ses grandes lignes reste le même : importance de l'agriculture dans notre Commune, maintien d'un cadre de vie campagnard, renforcement du bourg-centre pour limiter la création de nouveaux réseaux (voirie, assainissement, etc....) dont le coût très élevé ne serait pas supportable par le budget communal.

Mais les travaux de la commission et de l'urbaniste, chargés du dossier, sont à réviser en prenant en compte la nouvelle loi et toutes ses implications encore mal définies.

Un peu de retard sur ce dossier, mais la volonté de progresser reste.

Les compte-rendus des commissions municipales présentent le bilan des travaux de cette année.

Je rappellerai également quelques réalisations :

- *L'équipement informatique de la mairie a été modernisé : création d'un mini réseau, connections à Internet (adresse : mairie.beny01@wanadoo.fr), un micro-ordinateur dédié à la consultation du cadastre et une imprimante couleur.*
- *Un terrain de pétanque a été mis en place derrière le vestiaire du stade et a été aussitôt utilisé à l'occasion du concours organisé par le Comité des Fêtes.*
- *Le réseau d'éclairage public sera prolongé jusqu'aux Jacquets et plusieurs extensions compléteront l'existant autour du Bourg. Ces travaux seront effectués en fin d'année 2003.*

Comme chaque année, la parole est donnée aux associations qui exposent leur activité et témoignent ainsi de leur dynamisme. La municipalité continuera d'apporter son soutien aux initiatives nouvelles, je citerai par exemple la création du club informatique.

Que les bénévoles qui les animent soient remerciés, pour le temps qu'ils consacrent au service de tous, pour les liens amicaux qui sont créés, pour toute cette vie associative intense.

Lorsque ce bulletin municipal sera distribué dans les foyers, la fin de l'année sera proche.

Je vous adresse au nom de la Municipalité et en mon nom les meilleurs vœux de réussite dans vos projets, de bonheur et particulièrement de bonne santé pour cette nouvelle année 2004.

Gilbert Laissard

Liste des ASSOCIATIONS

NOS ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT-RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Les Amis du Vélo	Daniel BERTHET	04 74 51 08 73
Sou des écoles	Frédéric PROST	04 74 51 06 45
Amicale des Sapeurs Pompiers	Michel BELAYSOUD	04 74 42 05 34
Amicale des anciens combattants	Gilbert ROBIN	04 74 51 02 10
Amicale des Anciens d'AFN	Jean-Paul POBEL	04 74 51 03 88
Les Aînés Ruraux	Alexandre POBEL	04 74 30 58 19
CODAPA	Madeleine LAURENT	04 74 51 05 52
Comité de Fleurissement	Bernard DANANCIER	04 74 51 07 28
Société de Chasse	Louis NALLET	04 74 51 02 50
Société de Pêche	Laurent RENOUD	04 74 51 02 15
Amicale des donateurs de sang Bény-Marboz	Françoise NEVORET Murielle RENOUD	04 74 51 54 58
FASILA'GYM	Marie-Elyse CALLAND-RENOUD	04 74 42 06 19
Les Amis du Rugby	Sylvain CHARASSE	04 74 51 07 01
Comité des Fêtes	Christiane BELAYSOUD	04 74 42 05 34
Bibliothèque municipale	Geneviève GUILLON	04 74 42 07 95
Comité Paroissial	Emile CHAUSSAT	04 74 51 01 56

INFOS Pratiques

Mairie

Heures d'ouverture : mardi, jeudi et samedi de 9 h à 11h30

Téléphone : 04 74 51 00 49 - **Adresse email :** mairie.beny01@wanadoo.fr

Bibliothèque

Heures d'ouverture : mercredi : 2^e et 4^e de chaque mois de 13 h 30 à 15 h

Jeudi : 1^{er} et 3^e de chaque mois de 13 h 30 à 15 h

Samedi : de 10 h à 11 h 30

Pompiers

Téléphone : 04 74 51 07 90

Allo Service Public

Depuis le 18 novembre 2003, un numéro unique, le **3939** est accessible du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures et le samedi de 9 heures à 14 heures. (0,12 euro la minute)

Pour répondre à des demandes élémentaires concernant tous renseignements administratifs, dans tous les domaines d'intervention du service public.

COMPTE Administratif 2002

M.14 (commune) en euros

Dépenses de fonctionnement

D011	- Charges à caractère général	92 134,28
D012	- Charges de personnel	110 693,91
D65	- Autres charges de gestion courantes	58 512,70
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	8 845,78
D67	- Charges exceptionnelles	478,12
D023	- Prélèvement sur le fonctionnement pour l'investissement	0,00
TOTAL		270 664,79

Recettes de fonctionnement

R70	- Produits des services (garderie, rembourst charges locat.)	9 004,50
R73	- Impôts directs (taxes d'habitation, foncières, professionnelle,...)	132 705,78
R74	- Dotations-subventions (dot. globale de fonctionnt de l'Etat, subv. conseil gén.)	176 878,06
R75	- Autres produits de gestion courante (loyers logts, locations div.)	27 033,34
R76	- Produits financiers (parts sociales)	8,70
R79	- Transfert de charges (rembourst. sinistre)	2 518,39
R013	- Atténuations de charges (Rbst indemnités maladie)	14 082,84
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	0,00
TOTAL		362 231,61

Dépenses d'investissement

- D16 : Remboursement d'emprunts (capital)	30 575,43
- D16 : Remboursement caution logement communal	1 036,66
- D21 : Autres terrains : Rétrocession parcelle par la SAFER	24 332,09
DETAIL PAR OPERATIONS	
- 115 : Amélioration de dessertes forestières	599,50
- 120 : Restructuration locaux scolaires	255 153,41
- 126 : Eglise : Statue ST VINCENT	1 152,61
- 132 : Elargissement assainis. Voirie	2 812,26
- 132 : Subvention Voirie : Reversement C.Communes	3 374,00
- 132 : Voirie (intégration travaux de voirie années 99 à 2001)	152 022,32
- 132 : Elargissement assainis. Voirie (Mise à disposition voirie communale à C.Communes)	954 355,02
- 133 : Matériel informatique (logiciel cadastre et imprimante couleur) + mobilier	2 691,36
- 135 : Réseau électrification : solde année 1998	4 609,91
- 137 : Pulvérisateur	2 000,00
- 138 : Parcelle Bois	150,00
- 141 : Matériel informatique Ecole	674,13
- D001 : solde d'exécution d'investissement reporté	0,00
TOTAL	1 435 538,70

Recettes d'investissement

- R001 - Excédent antérieur reporté	146 117,19
- R10 - Fonds de compensation de la T.V.A.	9 129,00
- R165 : Cautions logements communaux	1 180,00
- R13 : Subventions d'investissement	
- 120 : Restructuration locaux scolaires : acompte D.G.E.	38 765,43
- 126 : Eglise : Statue ST VINCENT	2 069,65
- 130 : Bungalow	6 403,00
- 132 : Subvention Voirie	3 374,00
- 132 : Voirie (intégration travaux de voirie années 99 à 2001)	152 022,32
- 133 : Matériel informatique	1 326,67
- Autres terrains : Rétrocession parcelle par la SAFER	24 332,09
- R21 : Opération d'ordre : mise à disposition voirie à la C.Communes	954 355,02
- R1068 : Affectation solde d'exécution reporté (excédent 2001)	163 640,40
TOTAL	1 502 714,770

Dépenses totales	1 706 203,49
Recettes totales	1 864 946,38
Excédent de clôture	158 742,89

COMPTE Administratif 2002

M.49 (assainissement) en euros

Dépenses de fonctionnement

D60	- Charges à caractère général (Prestation de service : SOGEDO)	203,18
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	5 016,29
D68	- Dotation aux amortissements	6 942,00
	TOTAL	12 161,47

Recettes de fonctionnement

R70	- Produits de gestion courante (participat° et branchement + taxe réseau)	17 361,56
R77	- Produits exceptionnels (amortissement + subvention Commune)	22 513,00
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	10 263,83
	TOTAL	50 138,39

Dépenses d'investissement

	- D13: Subventions d'investissement (amortissement)	3 123,00
	- D16 : Emprunts et dettes assimilées	46 159,94
	- D23 : Immobilisation en cours	4 304,81
	- D001 : Solde d'exécution d'investissement reporté	
	TOTAL	53 587,75

Recettes d'investissement

	- R10 : Fonds de compensation de la T.V.A.	12 006,00
	- R28 : Amortissement des immos.	6 942,00
	- R001 : Résultat reporté (excédent de l'année 2001)	20 096,36
	TOTAL	39 044,36

Dépenses totales	65 749,22
Recettes totales	89 182,75
Excédent de clôture	23 433,53

Taux D'IMPOSITION 2003

TAXES	TAUX VOTES en %	Bases d'impositions prévisionnelles 2003	Produit correspondant
Habitation	10.07	419 500	42 244
Foncier bâti	10.64	255 400	27 175
Foncier non bâti	33.38	86 500	28 874
Professionnelle	8.64	552 600	47 745
TOTAL			146 038

COMMISSIONS

Commission Sports Loisirs Culture

La commission "sports loisirs culture" vous présente son bulletin municipal 2003.

Cette année la commission a œuvré pour finir le livre "Richesse touristique" du canton de Coligny. Il a été commencé depuis de nombreuses années, puis est resté en attente, et repris cette année par "Les Amis de Coligny".

Ce livre est paru fin novembre, vous pouvez enfin l'acheter.

Madame Cézette a demandé l'aide de notre

commission pour la recherche d'une salle, en vue de créer le club informatique, et aussi pour trouver une association qui accepte de le parrainer.

Chose faite depuis le printemps 2003.

La salle Garavand, fierté de notre village, remporte un grand succès de location auprès des particuliers. Aussi pour 2004 et les années à venir, si vous désirez louer à Béný, prévenez la mairie le plus tôt possible, pour réserver.

Commission Voirie

La commission voirie se préoccupe tout au long de l'année de l'état de nos voies communales. Il est toujours difficile de faire le choix de travaux d'entretien sur plus d'une trentaine de kilomètres que possède notre commune. Nous avons constaté de nombreuses déformations de chaussées dues à la sécheresse de cette année.

A compter de 2002, les communes du canton, tout en restant propriétaires des voies, les ont mises à la disposition de la communauté de communes du canton de Coligny pour l'exercice de la compétence "aménagement et entretien de la voirie revêtue". C'est cette mise à disposition qui explique les sommes importantes pour l'opération 132 qui apparaissent, en dépenses et en recettes, dans le compte administratif 2002.

Pour l'année 2003, le montant des travaux de la voirie communautaire a augmenté de 20% par rapport aux années précédentes, soit pour BENY la somme de 60848 € pour financer les travaux suivants :

- Un renforcement de chaussée
 - sur la voie communale n°16 sur une longueur de 500 mètres (à Malaval)
 - sur la voie communale n°10 sur une longueur de 240 mètres (au Poisiat)
 - aux habitations de G. Granger et F. Rodet aux Grilletts, J. Sauchay au Poisiat
 - sur la voie communale n°1 (petit Vacon) suite au busage de fossé sur 140 mètres
- Un revêtement en enrobé sur la voie communale n°201 (Marmont) sur une longueur de 500 mètres et des reprises de chaussée sur diverses voies communales (Marmont, Petit Vacon, les Mollards, etc...).

- Des travaux ont été financés par le budget communal :

- la pose de près de 200 mètres de tuyaux de 30 centimètres de diamètre sur les voies de Petit Vacon et de la Grange Bonnet pour élargir ces voies devenues trop étroites face au trafic actuel.
- le curage des fossés et l'élagage des haies.
- la réfection du chemin de desserte des Mollards et un tonnage important de cailloux.
- aménagement de la cour de l'école.

Suite à la vente de matériel réformé par le Conseil Général, la commune a acquis une saleuse traînée d'une contenance d'un mètre cube. Cette saleuse a déjà servi en fin d'année passée, elle a permis d'effectuer un salage dans les secteurs jugés les plus dangereux, bien sûr nous ne pourrons assurer ce service sur la totalité du réseau communal.

Une nouvelle série de panneaux a été posée cette fin d'année indiquant des hameaux, des lieudits, et un miroir pour assurer la sécurité du carrefour de la route des Grilletts avec la route départementale.



Saleuse acquise fin 2002

COMMISSIONS

Commission Environnement

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Quantité d'ordures ménagères collectée sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny : **1700 tonnes en 2001, 2771 tonnes en 2002.**

- Ordures ménagères collectées en porte à porte : **1336,42 tonnes, soit 222,96 kg/habitant.**
- Tri sélectif (points d'apport volontaire) : **409,46 tonnes, soit 68,31 kg/habitant.**
- Déchetterie intercommunale : **1025 tonnes, soit 171,01 kg/habitant.**

Soit une moyenne de 462,28 kg/habitant.

Les points d'apport volontaire (P.A.V.) ont permis la collecte de 46 tonnes (10 tonnes de plus que pour 2001) de matériaux recyclables pour la commune de Bény, représentant 63,35 kg/habitant.

Le coût global du traitement de ces déchets passe de 39,12 €/habitant/an à 43,51 € (dont 0,70 € pour la communication) :

- Coût de fonctionnement collecte en porte à porte : **31,82 €/an/habitant.**
- Coût de fonctionnement de la collecte sélective (P.A.V.) : **1,75 €/an/habitant.**
- Coût de fonctionnement de la déchetterie : **9,24 €/an/habitant.**

Vous constatez donc, une fois de plus, qu'il convient de faire des efforts en matière de tri des déchets ménagers afin de réduire la part de collecte en porte à porte.

Il faut également souligner l'augmentation du taux moyen de refus des emballages ménagers : près de **20 % en 2002 contre 16 % en 2001.** Nous attirons donc votre attention sur ce dernier point et vous invitons à consulter la documentation de la Communauté de Communes sur la nature des déchets à déposer en point d'apport volontaire. Il en va de la stabilité de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères que chacun d'entre vous voit apparaître sur son décompte de taxe foncière depuis 2001.



URBANISME ET ASSAINISSEMENT

Ces deux dossiers conduits en parallèle sont, à l'heure où ces lignes sont écrites, au point mort.

En effet, une nouvelle loi concernant l'urbanisme et l'habitat a été promulguée début juillet, modifiant la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui servait de base aux travaux d'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme.

Les incidences de ce texte sont loin d'être anodines, puisqu'elles obligent à ré-étudier une part non négligeable d'axes d'orientations que les élus avaient travaillés depuis le lancement de ce projet. Nous sommes donc en cours d'étude des points de modification à prendre en compte avant de finaliser l'avant projet qui doit être soumis aux administrations compétentes pour avis.

Viendra ensuite le temps de l'enquête publique qui soumettra cet avant projet à l'avis de chacun. Le travail intensif de la commission a permis (jusqu'en juillet) d'avancer rapidement sur ce dossier. Mais chacun regrette ce retard imposé. Il est pourtant inévitable.

Nous vous rappelons que les documents élaborés jusqu'à présent sont toujours à votre disposition chaque samedi aux heures de permanence de la Mairie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un programme d'extension de l'éclairage public a été mis en œuvre au cours de cette année. Il concerne la mise en place de 32 points d'éclairage supplémentaires entre "les Blanchets" et "les Mollards" pour la plupart, les autres points se situant aux "Blanchets" et aux "Manillers". L'objectif de cette implantation est de développer la sécurité sur les voies publiques les plus utilisées dans les zones urbanisées.

Cette extension double le nombre de points lumineux implantés sur la commune. Cet investissement est subventionné à hauteur de 80% par le Syndicat Intercommunal d'Électricité du Département de l'Ain.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE

Le chantier de la construction du nouveau collège de Coligny qui devait débuter en juin 2003 pour une livraison en décembre 2004 a pris du retard en raison de la nécessité de lancer des études complémentaires. Il faut donc prévoir un report des travaux d'au moins 6 mois.

Cette année, le marché des transports scolaires a fait l'objet d'un nouvel appel d'offres lancé au cours du mois de juillet. Beaucoup ont pu constater des désagréments dus au changement de transporteur sur certains circuits lors du démarrage de l'année

COMMISSIONS

scolaire. Nous déplorons ces difficultés et la demande que nous avons formulée pour faire le point mi-septembre n'a pas été possible.

Nous espérons que ces difficultés sont maintenant résorbées et que tout va pour le mieux.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Rappel : Toute demande de création ou de modification d'arrêt des cars de ramassage scolaire, que ce soit pour l'école primaire ou pour le collège,

doit passer par la Mairie. Cette demande doit être faite avant la fin du mois de mai de chaque année scolaire pour les modifications prévisibles ; les modifications intervenant en cours d'année sont exceptionnellement étudiées par la Mairie en concertation avec le transporteur et le Conseil Général qui est le seul décideur. Dans tous les cas, il est nécessaire de faire parvenir en Mairie un courrier relatant l'objet de la demande. Il faut prévoir un délai d'environ un mois avant de recevoir une réponse.

Commission Bâtiments

TRAVAUX D'ENTRETIEN DIVERS DES BÂTIMENTS

Au stade :

Réfection de l'ossature bois vitrée côté Ouest.

A l'école :

Nettoyage anti-rouille et peinture sur toutes les barrières de la cour côté Est.

A l'ancienne école :

Réfection de toutes les menuiseries à la peinture et dégarnissage du mur avec jointage des pierres côté Est.

Installation d'une antenne collective.

Appartement école :

Installation d'un chauffage individuel au gaz.

LA STATUE DE SAINT VINCENT

La statue de Saint Vincent a retrouvé sa place dans son église.

En effet, abandonnée pendant de longues années puis récupérée par Mme Annie-Claude CHAUDOUET, la municipalité a décidé de sa restauration.



Cette statue de St Vincent, patron de Bény, datant du XIII^e siècle est en bois de tilleul.

Elle mesure 120 cm de haut, 46 cm de large et 40 cm d'épaisseur.

Les différentes interventions de sa réparation ont été le traitement, le nettoyage de la polychromie, la restauration des bois, ensuite la redorure complète avec patine.

Le coût de la restauration de cette œuvre inscrite à l'inventaire des mobiliers classés historiques s'élève à 4 950 €. Cette opération a été subventionnée à 65 % par l'Etat et le Conseil Général.

La statue a été scellée anti-volet à droite de l'autel de la Sainte Vierge.



LA RESTAURATION DE L'ÉCOLE

Le 13 juin 2003, M. le Préfet accompagné de M. PEPIN, Président du Conseil Général, de M. BERNADAC, Conseiller Général, de Mme ROUX, Inspectrice de l'Éducation Nationale de l'Ain, de M. Gilbert LAISSARD, maire de la commune de Bény, et de toute l'équipe municipale, a inauguré cette magnifique réalisation qui apporte un confort à l'éducation de nos enfants scolarisés à l'École primaire de la commune.

Ces travaux très importants ont commencé au mois de février 2002 pour se terminer en mars 2003.

L'estimation du coût des transformations établie par les architectes était de 387 970 € environ.

A la fin des travaux, le montant de la facturation s'élève à 388 000 € environ. Le coût approximatif de l'opération s'élève à 477 780 € comprenant les travaux, la maîtrise d'œuvre et le mobilier.

L'état et Conseil Général apportent leur concours en subventionnant à 81 675 €, avec une récupération de TVA de 72 000 €.

La somme restant à la charge de la commune est de 324 100 € environ.

Pour cette année scolaire, une cinquantaine d'élèves sont scolarisés à Bény.

À L'ÉCOLE de BENY

Il y a 50 ans...



Petite classe des filles

1-André SULPICE, 2-Nicole BERARD,
3-Marguerite REVEL, 4-Paulette ANTOINE,
5-Marie-Thérèse TREMOUILLAC,
6-Bernadette GIRARD,
7-Maryse DANANCIER, 8-Marlène PONCET,
9-Christiane ROBIN, 10-Ghislaine COMTET,
11-Roselyne BILLOUD, 12-Odile BURIGNAT,
13-Gabrielle PAUCOUD, 14-Liliane SULPICE,
15-Ginette GAVAND,
16-Marie-France PONCET,
17-Solange PAUBEL, 18-Andrée BERARD,
19-Christiane PERRETANT,
20-Odile ANTOINE, 21-Maryse CAMUSET,
22-Christiane SOCHET,
23-Maryse FONTAINE,
24-Geneviève BUELLET,
25-Elisabeth BILLOUD,
26-Marie-France BERROD,
27-Annie DONJON,
28-Marie-Claude GIRARD,
29-Yvette JOSSERAND,
30-Michelle PONCET,
31-Marie-Thérèse BERARD



Grande classe des filles

1-Denise GUILLERMIN, 2-Andrée BASSET,
3-Yvette CURIAL, 4-Monique BUELLET,
5-Marie-Thérèse SOCHET,
6-Renée BERARD, 7- Gabrielle LAURENT,
8-Nicole SOCHET, 9-Paulette POBEL,
10-Michelle BERARD, 11-Denise PILLET,
12-Renée GUILLERMIN,
13-Antoinette CURIAL,
14-Marie-Thérèse PONCIN,
15-Christiane BURIGNAT,
16-Michèle BURIGNAT,
17-Michelle POBEL, 18-Odette SOCHET,
19-Claudette JACQUEMOUD,
20-Marie Rose GIRARD,
21-Danielle GIRARD, 22-Odile POBEL,
23-Maryse BURIGNAT.



Grande classe des garçons

1-Jacques RODET, 2-Jean-Paul RODET,
3-Yves POBEL, 4-Paul POBEL,
5-Vincent PONCET, 6-Gérard BOCQUILLOD,
7-Georges POBEL, 8-Louis PERRETANT,
9-Bernard BERARD,
10-Jean Claude PERRETANT,
11-Gérard MICHEL, 12-Maurice SULPICE,
13-Jean GUILLERMIN, 14-André CHOSSAT,
15-Antoine GIRARD, 16-Jean CADOUX,
17-René GIRARD, 18-Maurice GUILLERMIN,
19-Gilbert JOSSERAND, 20-Elie BERARD,
21-Albin POBEL, 22-Jean BRESSAND,
23-Gabriel CHAUSSAT

À L'ÉCOLE de BENY



Petite classe des garçons

1-Georges *RODET*, 2-René *POBEL*,
3-Pierre *ANTOINE*, 4-Jean-Pierre *ROBIN*,
5-Michel *BUELLET*, 6-René *ROBIN*,
7-Jean Robert *DANANCIER*,
8-Pierre *GIRARD*, 9-René *CORNATON*,
10-Pierre *RODET*, 11-Michel *ROBIN*,
12 René *BURIGNAT*, 13-Michel *GUILLEMOZ*,
14-Jean-Paul *BERROD*, 15-Michel *GIRARD*,
16-René *GAVAND*, 17-René *BLANC*,
18-Jean-Louis *CHOSSAT*,
19-Jacques *DESCHAMPS*,
20-Jacques *POBEL*, 21-Olivier *POBEL*,
22-Gérard *RODET*,
23-Jacques *MOISSONNIER*,
24-Bernard *BUFFET*, 25-Gaston *POBEL*,
26-Bernard *ROBIN*, 27-René *BOCQUILLOT*,
28-Jean-Paul *POBEL*

... Aujourd'hui

Ils sont à l'école à Béný

1-ROUGE *David*,
2-VERNE *Thibaud*,
3-LELARDOUX *Paul*,
4-PINVIDIC *Zoé*,
5-COILLARD *Maxime*,
6-BAVOUX *Thomas*,
7-BOUVARD *Clémence*,
8-POBEL *Estéban*,
9-MAYER *Coralie*,
10-GERBA *Nolwen*,
11-CORNET *Léa*,
12-GUILLERMIN *Cindy*,
13-SUBTIL *Charline*,
14-REILLE *Mallaury*,
15-BENAROUA *Lucie*,
16-RENOUD *Maxime*,
17-MERCKLEN *Amélie*,
18-BUFFET *Elise*,
19-PROST *Florentin*,
20-PIRAT *Nicolas*,
21-TISSERAND *Remy*,
22-BULIN *Eléna*,
23-FERRAND *Clémence*,
24-GUILLERMIN *Allan*,
25-HUMBERT *Johanne*,
26-FERRAND *Maxence*,
27-PROST *Valentin*,
28-SEVE *Jerémy*,
29-ACHARD *Ludovic*,
30-GROS *Amandine*,
31-DOUSSOT *Amelyne*,
32-ROBIN *Marjorie*,
33-HUMBERT *Pierrick*,
34-BUFFET *Florian*,

35-MORAND *Gabriel*,
36-ROUGE *Alicia*,
37-HUYET *Vincent*,
38-POBEL *Mael*,
39-ROBIN *Tanguy*,
40-BENAROUA *Axel*,
41-TALON *Laura*,



42-CHAUSSET *Clément*,
43-SUBTIL *Anthony*,
44-BORNEAT *Hugo*,
45-BELAIZOUD *Charlène*,
46-PONTHUS *Chloé*,
47-REILLE *Marion*,
48-BELAIZOUD *Clarisse*,
49-MORAND *Miléna*,
50-LELARDOUX *Emile*,
51-FAVRE *Coralie*,
52-GUIBERT *Morgane*.



Absents :
REILLE *Martial*,
DONGUY *Mathilde*
et TALON *Andréa*.



ASSOCIATIONS

Comité Communal d'Action Sociale

Comme les années précédentes de nombreuses personnes dont deux nouveaux Monsieur René Sochet et Monsieur Joseph Paccard ont répondu à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas de fin d'année, qui a eu lieu à la salle Garavand le 18 octobre 2003. Les membres du Comité Communal d'Action Sociale, présidé par Monsieur le Maire Gilbert Laissard ont servi le repas qui fut apprécié, nous l'espérons par tous les convives. Durant la journée, les invités ont tenté et réussi à retrouver les noms d'écoliers sur d'anciennes photos de 1953/1954 et environ 1921. Les personnes de plus de 75 ans absentes ce jour là auront la visite de membres du comité pour le traditionnel colis.



Bibliothèque

Mars 2003 fut l'occasion de réunir en présence de Gilbert LAISSARD, Maire, Geneviève GUILLON, Adjointe, l'ensemble de l'équipe de bénévoles à la bibliothèque.

Marguerite, Marie-Aimée, Odette et Albin nous ont fait part de leur désir de "rendre leur tablier". Nous ne pouvions les laisser partir sans leur témoigner notre reconnaissance pour l'énorme travail accom-

Mars 2004 : Depuis quelques années les responsables et bénévoles des bibliothèques du canton de COLIGNY se rencontrent afin de partager et échanger des idées sur leur fonctionnement et mettre en place des animations communes.

En novembre 2001, "La soirée Bressanne" à Salavre fut un véritable succès.

Le 15 mars, Salle GARAVAND à Bény, un après-midi spectacle, autour du thème de poésie, vous sera proposé. Retenez d'ores et déjà cette date.

La bibliothèque c'est aussi l'ouverture au public deux fois par semaine, le passage du bibliobus et le renouvellement des livres trois fois par an, l'achat de livres nouveaux grâce à la subvention de la municipalité, l'accueil des trois classes de l'école de Bény. Toute autre proposition que vous voudrez bien nous suggérer retiendra notre attention.



pli pendant toutes ces années. Au passage, merci aussi, à Nathalie SOCHET et à Christelle CHAUS-SAT qui ont été à l'origine des permanences bibliothèques (salle du conseil municipal, ancienne mairie).

Société de Pêche

Les concours de pêche se sont déroulés cette année le dimanche 7 septembre 2003. Le concours du matin, qualification au critérium de l'Ain réunissait 64 concurrents, et celui de l'après-midi destiné aux amateurs rassemblait 55 pêcheurs. Malgré un orage en fin d'après-midi qui a interrompu le concours, ce fut une excellente journée avec beaucoup de pêcheurs et beaucoup de fins gourmets pour déguster le repas.

Une aire de pique-nique a été aménagée au déversoir du moulin de Marmont. Le terrain appartient à la commune, mais l'aménagement est

réalisé par la société de pêche. Après avoir débroussaillé le bois et enlevé les souches avec l'aide de la CUMA, l'équipe de bénévoles a semé de l'herbe qui a fort bien poussé. Il reste cependant à rajouter des tables avec des bancs pour qu'elle soit finie, avant de faire de l'autre côté de la rivière.

Un alevinage a été réalisé tardivement car les pisciculteurs ont eu du mal à pêcher tous les poissons dans leurs étangs, 150 kg de gardons, 25 kg de carpes, 10 kg de brochets et 80 kg de truites devraient offrir aux adeptes de la gaule les perspectives d'une saison fructueuse.

FÊTE du POULET

DES SAPEURS-POMPIERS DE BÉNY



20 août 1979 : première Fête du Poulet à Bénny
6 juillet 2003 : 25^e Fête du Poulet à Bénny

Fête du Poulet à Bénny

Première fête du poulet dans le département, la fête du poulet à Bénny reste au fil des ans, un moment convivial alliant le plaisir gastronomique au bonheur de rassembler jeunes et moins jeunes sur un site champêtre. Cette fête du poulet, est tout aussi bien une fête gastronomique, une fête du terroir, une fête des traditions, une fête d'amitié ou familiale, ou fête des retrouvailles. Mais pour réussir un tel exploit encore faut-il que de nombreux bénévoles se répartissent dans les différents services : installation du site, parking, découpage des poulets et leur cuisson, frites, salade, service de la vaisselle, desserts, buvette, service à table, etc... Sachons qu'en coulisse, il faut six mois à quinze sapeurs pompiers bénévoles pour préparer cette manifestation devenue traditionnelle.

Revenons aux origines de cette fête. Chaque année à cette époque le corps des sapeurs pompiers organisait, dans une ambiance agréable et conviviale, un méchoui réservé aux pompiers et à leur famille. Cette année là, dans une gentille colère, Lolo Joly s'est écrié : "On est en Bresse, oui ou non ? Alors, si on est en Bresse on va manger du poulet, et du poulet de Bresse". Personne n'y avait pensé, mais cette idée nouvelle fut vite approuvée par les sapeurs pompiers.

Le Comité interprofessionnel de la volaille de Bresse fut heureux que le chef de corps des sapeurs pompiers de Bénny prenne cette initiative, et offrit son concours à la préparation de cette nouvelle fête. Le pape de la volaille, A. Vuillot de St-Etienne-du-Bois, président du club des lauréats donnait des grandes claques amicales dans le dos de Lolo : "Félicitations, c'est une bonne idée".

Ce délicieux poulet de Bresse ne perdrait certainement rien de son goût de terroir en tournant à la broche au-dessus des braises. Et Bénny, berceau du seul gallinacé anobli de l'appellation contrôlée,

méritait bien d'innover par cette "journée du poulet".

C'est donc un festin campagnard qui s'offrait aux convives de la région et aux touristes qui, amateurs de bonne chair, ont su ce jour là se détourner de la nationale pour régaler leurs papilles gustatives, en venant jusqu'à la ferme de Dortan. Au menu, poulet, andouillette, frites. Chansons et rires ne manquaient pas à la fête. Des airs de folklore tournaient dans les têtes par le jeu des vieilles de deux ébaudis. Certains avaient les pieds qui les démangeaient en écoutant branles, chibrelis, autres rigaudons ou vieilles chansons bressannes joués par Félix Morel et Guste Belaysoud.

Le mauvais temps de cette journée n'avait pas arrêté les 280 personnes qui avaient répondu à l'invitation des sapeurs pompiers.



En 1983, à l'occasion de la 5^e année de la fête du poulet, 450 poulets tournaient sur des broches pouvant contenir chacune 24 poulets en 4 foyers différents, ce qui permettait de cuire en même temps 96 poulets. Cette manifestation chaque année renouvelée témoignait du pari formulé par les organisateurs en faveur des produits du terroir et même si Lolo Joly, instigateur des réjouissances en 1979, n'était plus de ce monde, la fête continuait. François Bellay (animateur de Radio Il) animait la journée en présentant Jo Garlet et ses amis musiciens, un couple de jeune chanteurs : Claude Belay et Madeleine Poncet, mais aussi à l'accordéon Cécile Pobel et Claudie Basset de Bénvy. Après le troisième service, chants et danses terminaient la soirée.

Dans les premières années tables et bancs étaient installés à l'intérieur même de la ferme de Dortan. Parfois, on manquait de places, c'est alors que les convives venaient avec leur table et sièges. Un chargement supplémentaire de matériel avait été fait dans un camion par les sapeurs pompiers, mais ceux-ci n'eurent même pas le temps de décharger, tout avait été pris d'assaut. Il faut savoir aussi que les frites à cette époque étaient préparées à la main (jusqu'à une tonne !).

Le stand du club des lauréats présentait des poulets prêts à emporter et les éleveurs ne manquaient pas de donner conseil de cuisine ou autres aux fins gourmets qui ne voulaient surtout pas rater la cuisson de cette délicieuse volaille.

En 1984, la Commune venait de se doter d'un stade, il convenait de faire honneur à cet espace nouveau et la fête du poulet changea donc de décor. 55 bénévoles prêtaient leur concours, contribuant de manière efficace à la réussite de cette journée, dans laquelle beaucoup voyaient l'occasion de promouvoir la volaille de Bresse. C'est cette même année, qu'on pouvait se demander sur les lieux de la fête "qui sera meilleur mangeur de poulet ?". Un jeu était en effet proposé à 8 concurrents pour s'affronter contre la montre avec un poulet entier, un couteau et une fourchette.

Vu les 2 000 convives de cette année là, Georges Rodet s'exprimait ainsi : "Nous faisons cuire 500 poulets cette année, c'est un record. ; il ne faut pas dépasser ce chiffre si on veut garder la qualité ; ça nous poserait trop de problèmes".

Chaque année qui passait, le monde de la volaille de Bresse mettait un point d'honneur à se retrouver à Bénvy, comme si le village, terrain neutre, faisait abstraction des dissensions qui agitaient l'interprofession. C'est ainsi que traditionalistes et progressistes se retrouvaient souvent autour d'une même table, peut-être pour discuter de l'avenir de la volaille de Bresse.

Sur les bénéfices de la fête, il faut savoir que 30 % environ étaient alloués à la Compagnie des Sapeurs Pompiers pour parfaire le matériel et s'équiper en habits.

En 1985, quelques chiffres : 2000 repas, 70 bénévoles, 6 mn au meilleur mangeur de poulet pour avaler son gallinacé, an 7 de la fête du poulet à Bénvy, 160 kgs de pain, 180 tartes, 1 800 fromages blancs, 700 kgs de frites.

Année record en 1986 avec 2 200 repas servis.



En 1987, Le dimanche 2 août, à la 9^e fête du poulet : 1200 repas. Le jeudi 6 août 5000 à 6000 cyclos sont accueillis à Bénvy pour un pique-nique géant où 1200 repas chauds sont servis par les Sapeurs Pompiers.

Tout au long de ces années les sapeurs pompiers avaient eu à cœur d'offrir des animations diverses et nouvelles : jeux, majorettes, montgolfière, lâcher de ballons... Le Rallye au Bois donna de la trompe pour la 10^e fête du poulet.

En 1989 d'autres animations agrémentent la fête : l'héliclub de l'Ain propose un baptême de l'air - une femme peintre, de Bénvy, expose plusieurs de ses œuvres - le club des chiens de défense donne une démonstration. Le clou de la journée fut le concours des sapeurs pompiers de Bourg-en-Bresse et de Coligny, pour une grande manœuvre d'intervention sur un accident de la route, avec démonstration de dépannage et de désincarcération de victimes.

Un pourcentage du bénéfice est alloué à l'œuvre des pupilles des sapeurs pompiers.

En 1990 : "Momo a toujours la frite" (lit-on dans la presse avec photo à l'appui) ; comme d'ailleurs les nombreux bénévoles qui chaque année grandissaient en nombre, la fidélité dans le service et l'entraide étaient de rigueur. On peut lire à cette époque dans les journaux, "Bénvy c'est un peu la Mecque du Poulet de Bresse" ou encore "A Bénvy, c'est la grand-messe du poulet".

En 1992, le cor des Alpes visite la terre bressanne (cor des Alpes : magnifique trompe plus habituée aux montagnes suisses qu'au bocage bressan). Animation très appréciée comme dans un autre ordre, le rock acrobatique, ou l'exposition de motos anciennes.

En 1993, la fête du poulet est avancée au 4 juillet. Lancement d'une "Glorieuse estivale" par l'invitation de 510 éleveurs licenciés dans l'Ain et la Saône-et-Loire à participer à un concours de volailles vivantes. Dans l'animation renouvelée, on peut y apprécier entre autres une démonstration de secours, par le groupe GRIMPE, spécialiste dans le sauvetage en montagne - de la gymnastique - de la musique.

1994 : rendez-vous original en pleine coupe du monde : les convives de la fête du poulet assistèrent à une rencontre de football à cheval.

Pour les vingt ans du poulet à Bénvy, l'amicale des sapeurs pompiers - après leurs propres démonstrations - ont offert aux convives : un concours de bûcherons, l'incontournable concours du meilleur mangeur de poulet, des spectacles de danses, de chansons, la prestation de comiques, un spectacle par une troupe brésilienne, un son et lumière.

Quelques officiels (sans vouloir tous les nommer), au cours de ces années sont venus partager cette journée : Dans la grande famille des Sapeurs Pompiers, le Lieutenant Colonel Ory, Directeur départemental et Président National de la Fédération des Sapeurs Pompiers a foulé la terre de Bénvy à l'occasion de la fête du poulet. Le Ministre des Anciens Combattants de l'époque, Louis Mexendeau a participé lui aussi à la fête du poulet - Georges Blanc est venu à plusieurs reprises pour soutenir fortement cette manifestation.

Mais pourquoi cette fête tient-elle si longtemps ? Grâce à "l'esprit pompier" de volontaires et bénévoles ? Parce que, dès le départ, cette fête avait été prise au sérieux, et qu'il a fallu mettre sur pied une bonne organisation, en nommant un responsable dans chaque branche d'activité ? Peut-être aussi parce que un mois après la manifestation une réunion permettait d'en faire les critiques et de remédier à chaque problème qui s'était posé, pour améliorer le bon déroulement les années suivantes ? Grâce au dévouement des bénévoles, qui étaient fiers de participer à l'élaboration d'une telle manifestation ? (On a pu compter jusqu'à 100 bénévoles certaines années). Sans doute aussi grâce à la diversité des animations que nous proposons chaque année les Sapeurs Pompiers ? Mais encore par la qualité des produits dégustés ?



Les sapeurs pompiers de Bény ont le mérite de renouveler leurs animations, ils nous ont offert au cours des années écoulées : un magicien – le baptême de l'air en ULM – un groupe folklorique –

la démonstration de pompes anciennes – des sculpteurs à la tronçonneuse – les membres du cercle hippique de Bourg-en-Bresse effectuant des démonstrations avant une rencontre de "horse ball" – l'Accordéon Club de Montrevel – Art et Fitness de Bourg pour les arts martiaux – la danse des petits avec du twirling du Club de Salavre avec une macarena géante – un orchestre de vieilles – le sciage de bois – des échassiers et acrobates – un circuit de mini-quads – une démonstration de trial – un groupe Musette – les jeunes rockers

d'Antagoniste – un illusionniste ventriloque – un sculpteur sur ballons – un lancer d'œufs périmés dans une boîte de conserve – un concours de danse – du saut à l'élastique...

Décidément, les soldats du feu, de par l'esprit qui règne entre eux, savent organiser, prévoir, nous régaler et nous divertir. En 2003, ils ont mis le feu et attiré la braise pour nous offrir encore de beaux poulets bien dorés et bien accomodés, les bénévoles étaient à leur côté pour nous servir et ce fut une fois de plus, dans la tradition, la fête du poulet à Bény ; et c'est ainsi depuis un quart de siècle.. Savez-vous que vous nous avez servis 32230 repas durant ces 25 années écoulées ? Un grand merci à tous.

En coulisses et sous forme ludique, on a pu apprendre que le Dimanche 11 août 1985, chacun avait depuis le matin pris son poste : Comme des indiens autour d'un feu de bois, "les friteurs", les moustaches pleines de sel et baignant dans l'huile, brassaient les frites, sans retour de flammes. A la préparation des repas, le coupe-pain, rouge de colère, claquait des dents et tailladait plusieurs tranches à la fois. Pour gagner du temps, les préposés à la salade tournaient en même temps que la manivelle de l'es-soreuse. A tour de bras, à trois derrière un saladier, la sauce de salade montait comme une mousse au chocolat. Les fromages, blancs de peur, enfoncés dans leurs faisselles attendaient d'être engloutis sans sucre ni sel. A la vaisselle, les bras et la tête plongés dans le paic, "les plongeurs" mous-saient jusqu'aux oreilles.

Sous son casque de pompier, un petit bonhomme malhabile et futé se raconte des histoires...des histoires rien que pour rêver ! Il est arrivé un beau soir, sous son casque de pompier doté d'une imagination bizarre. Soit disant qu'en ce temps là, les gallinacés, s'en allo) pouvaient envahir les habitants de Bény, qui privés de pain, privés de vin, mouraient de faim.

Alors, un peu prophète, un peu pompier, en soulevant son képi, il s'exprima à la population déprimée. Je peux, leur dit-il, sur l'heure, du fléau vous délivrer. Pour quelques écus le marché fut conclu.

*Comme le berger pour rassembler son troupeau
Debout, les bras bien haut, sur la pompe à eau
Sa lance transformée en pipeau
Il entonna la chanson des pompons.
Et là, comme par enchantement, de partout,
Les poulets, tous endimanchés sortirent de leurs trous.*

Oh ! ils étaient peut-être mille et plus à descendre la grande avenue direction le stade du Sud. Dans le village endormi, apeurés par la divagation dévergondée des pattes bleues, les Bénéhins et Bénéhines, courant dans leurs chemises de nuit transparentes, chassèrent à coups de pierres les malheureux, jusqu'au terrain communal.

Une épaisse fumée persillée, montait dans le ciel de Bény, encore endormi. Non, ce n'est pas un remake de la Grande Bouffe. Il était là, déguisé en Gargantua, fier comme s'il avait acheté un Bar à poules, aidé de ses hommes armés jusqu'aux dents qui pédalaient pour faire tourner les broches, qui embrochaient, débroschaient, rebroschaient. La sueur perlait sur leur front noirci par les cendres. Heureusement que le Bugey était bien frais. Les poulets se sentaient encore des ailes, mais finissaient écartelés sous les sécateurs excités par les assaillants affamés.

C'est peut-être ainsi que la fête du poulet a commencé, il y a quelques milliers d'années.

Robert Sève

ASSOCIATIONS

Ainés Ruraux

La réouverture du club des retraités après la pause de l'été a eu lieu fin septembre, avec un repas pris au restaurant Le Villageois. Les réunions habituelles sont le premier et troisième jeudi de chaque mois. Environ une trentaine de personnes se réunissent pour les jeux, cartes, scrabble, dame, triomino et à la fin de chaque rencontre une collation est offerte, café, thé, petits gâteaux. Le repas de Noël gratuit fût servi à la salle Garavand. Après l'Assemblée Générale, un bureau s'est formé avec de nouveaux membres, Yves GUILLERMIN, Solange VERNE, Maryse PACCARD et Emile CHAUSSAT. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux adhérents. Les activités, repas couscous, tombola, loto, ont toujours beaucoup de succès. Un anniversaire de mariage a été fêté : 50 ans de vie commune pour Brigitte et Lucien MORAND. Le voyage d'un jour à VICHY a été accompagné par nos amis du club de PIRAJOUX. Le repas de la fin de saison en avril était au restaurant Le Salavre, le repas de rentrée en septembre au restaurant Pays de L'Ain. Nos adhérents les plus anciens ont participé. Le 8 avril, le groupe de chanteurs et danseurs de Charnay les Maçon donnèrent un spectacle fort agréable dans la salle Garavand. A la demande du Comité des Fêtes, nous avons confectionné des

fleurs en papier pour décorer le village le jour de la vogue. Nous sommes prêts à reconduire l'opération. Nous avons participé aux activités des clubs voisins, concours de belote, théâtre, bals, ainsi qu'aux activités de la Fédération Départementale pour l'Assemblée Générale, et pris part à des conférences comme "Mieux vivre son vieillissement", et à des réunions de travail et de formation. Dans notre club, le souci du bureau est bien de mettre en relation les uns et les autres, afin de rompre la solitude qui guette chacun de nous qui vivons en milieu rural. Mais vous êtes des retraités actifs, bons vivants, généreux et épanouis. Ceux qui veulent rejoindre le Club des Retraités seront les bienvenus.



Comité FNACA

Tout au long de la saison écoulée, le comité FNACA a fait la démonstration de son dynamisme.

Le concours de belote avec couscous à Marboz a remporté un vif succès, 60 doublettes s'affrontèrent. A BENY, en octobre, même réussite avec 54 doublettes et un repas paëlla très apprécié par les nombreux convives.

Les cérémonies du 19 mars commémorant la fin de la guerre d'Algérie ont été célébrées avec recueillement dans nos trois villages. Les anciens d'AFN participent également aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

Malgré la canicule, la traditionnelle journée de détente du 14 juillet a rassemblé plus de 80 personnes sur le terrain municipal de Bénay ;

Le samedi 6 septembre, un voyage dans le Vercors a donné l'occasion à 53 adhérents et conjoints de découvrir une région pittoresque aux paysages impressionnants.

Au cours du congrès départemental à Pont de Veyle et de notre Assemblée Générale, les responsables des comités ont évoqué les revendications actuelles de la FNACA : revalorisation de la retraite du combattant et des diverses pensions, officialisation de la commémoration du 19 mars.



Notre comité compte actuellement une centaine d'adhérents. Notre ami Roland MICHON de Marboz nous a quittés en cours d'année.

Voici la composition actuelle du bureau :

- Jean-Paul POBEL (président),
- Louis MORAND, Albert CONVERT et Fernand MARECHAL (Vice Présidents),
- Paul PIGUET (Secrétaire),
- Roger DEBOEUF (Secrétaire adjoint),
- Etienne POCHON (Trésorier),
- Roger DARNAND (Trésorier adjoint),
- Jean GIRARD et Michel POCHON (Commissaire aux comptes),
- Georges LAURENT (Journal l'Ancien d'Algérie et presse locale).

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Bilan très satisfaisant encore cette année. Toutes les manifestations importantes organisées ont connu un succès, randonnées pédestres, vogue, concours de pétanque et la dernière née le réveillon de la Saint Sylvestre. Revenons justement sur celle-ci qui a été une réussite totale. Tout était au rendez-vous, pour nous les organisateurs, les réservations ont été closes très tôt et nous avons dû malheureusement refuser un grand nombre de convives. Le repas était alléchant et l'ambiance très bonne et c'est à une heure tardive que les gens se sont quittés. Espérons que le réveillon 2003 connaîtra le même succès.

Le comité des fêtes a mis en place cette année une antenne Club informatique. En effet depuis le mois de juin une dizaine de personnes ont participé aux cours organisés à la salle paroissiale sous la responsabilité de Madame Yvette CEZETTE. A savoir que les cours se déroulent sous forme de modules de 10 heures, les ordinateurs ont été offerts par différentes associations.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à Madame CEZETTE au 04 74 51 01 39.

Nous vous remercions chaleureusement pour le soutien que vous apporté tous à notre association.

Sou des Ecoles



Conseil d'administration 2003/2004

1 ^{er} rang :	2 ^e rang :
Nathalie Subtil (Trésorière)	Eric Tisserand
Eric Guillermin	Marie-Noëlle Bulin
Frédéric Prost (Président)	Laurence Bornéat
Stéphane Ferrand	Frédéric Lelardoux
(Secrétaire)	Guénaël Pinvidic

Absents sur la photo :
Philippe Mercklen (vice-président)
et Ludovic Buchallet (Directeur de l'école)

Activités 2002/2003 :

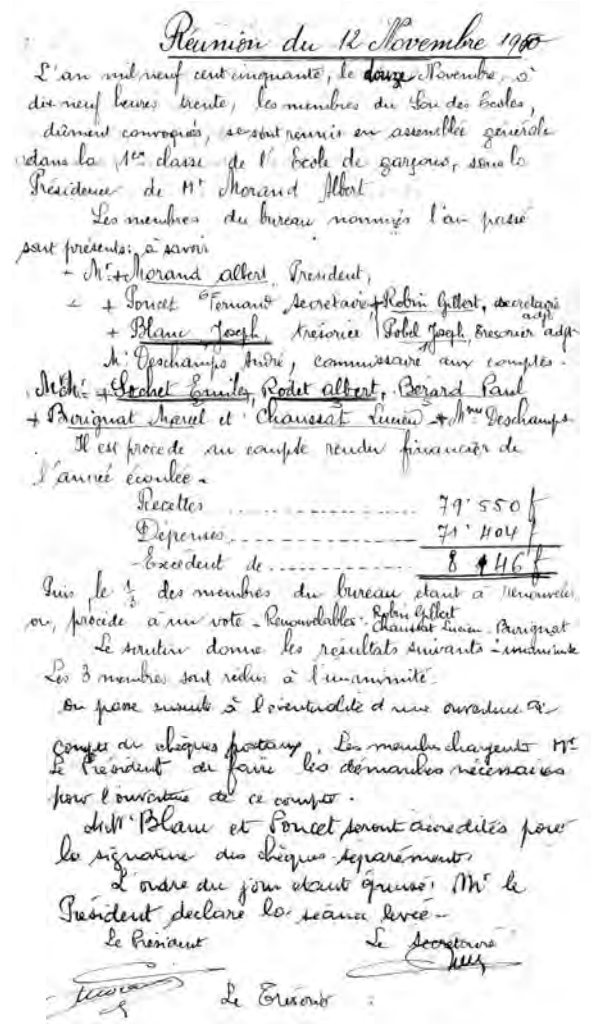
- ◆ Projection du film "Le château des singes"
- ◆ Spectacle de la Cycadelle
- ◆ Sortie à Alimentec et aux Sardières
- ◆ Une journée à "Cheval Bugey" à Ceyzériat
- ◆ Visite de la maison des pays en Bresse à Saint Etienne du Bois
- ◆ Visite de l'élevage d'autruches à Bény
- ◆ Une journée au parc des oiseaux à Villars les Dombes
- ◆ Répétition du spectacle de chant à Coligny
- ◆ Achat de livres et de jeux

Il y a 75 ans naissait la caisse des écoles.

Cette page est extraite d'un cahier présent dans les archives du Sou des écoles. On y trouve les compte-

rendus des AG de la caisse des écoles, puis du sou des écoles à partir de 1950. Il est à noter que seules les années de 1939 à 1944 sont absentes.

Au cas ou ce document intéresserait certains d'entre vous et éveillerait quelques souvenirs, vous pouvez, pour le consulter, contacter Monsieur Frédéric Prost.



ASSOCIATIONS

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Après une Saint Vincent coutumière pour cette année 2003, l'amicale a voulu marquer son empreinte pour son 25ème anniversaire de la Fête de Poulet de Bresse : saut à l'élastique et anciens véhicules de pompiers sont venus glorifier un travail de longue haleine. Bravo à tous. Encore un grand merci à tous les bénévoles qui se dépensent et usent de leur temps libre sans compter. Quelle gentillesse !

Merci également à tous nos sponsors matériels et financiers.



*L'Amicale des Sapeurs Pompiers
vous souhaite
une Excellente Année 2004*



Fasila'gym



Vif succès cette année encore pour FASILA'GYM avec 60 licenciés (dont 3 hommes). Renforcement musculaire, Elastiband, Step, High Low Combo, Stretching, et même Country sont au programme des deux cours dispensés par Laurence Potelle, animatrice EPMM.

Vous avez envie de bouger, de retrouver la forme, venez nous rejoindre au sein du club !!!
Cours mardi 8 h à 9 h et jeudi soir 8 h 30 à 9 h 30.

Les Amis du Vélo

Les deux traditionnelles courses cyclistes se sont déroulées le dimanche 25 mai dans le cadre de la fête patronale. Le départ de l'épreuve départementale est donné à 9 h 30 et a réuni 64 coureurs, la victoire est revenue à l'entente cycliste Arbent-Marchon.

91 concurrents ont pris le départ à 14 h 30 pour la course de l'après-midi, catégorie régionale. Cette épreuve disputée sur un parcours sélectif met en évidence les attaquants à différencier des chasseurs de primes. De nombreuses tentatives d'échappées ont permis à l'équipe de Haute Savoie de gagner la course.

Les organisateurs de la course remercient les sapeurs pompiers et les bénévoles qui ont participé à cette journée.



Fleurissement

Malgré la canicule de l'été et les restrictions d'arrosage qui nous ont causé quelques pertes de plantes, nous avons pu voir de belles fleurs dans notre village. C'est à cet automne qu'elles ont été le plus éclatantes et nous ont ravis le plus. Merci à la douzaine de personnes qui se rendent disponibles pour l'entretien des massifs. Vous qui aimez les fleurs, qui avez quelques heures de libres, venez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus.

Comme vous l'avez certainement lu dans les journaux, le repas du fleurissement a changé de date, il aura lieu le dimanche midi 8 février 2004, reprenez cette date.



ASSOCIATIONS

Comité Départemental de la Retraite Sportive "CODERS"

Les séances de gym ont lieu le jeudi matin, de 9 h 30 à 10 h 30, à la salle Garavand, elles sont animées par Madeleine.

Elles sont ouvertes à tous les retraités. Ce sont des séances de "maintien en forme" sous forme très ludique et toujours dans la bonne humeur !!

Tous les 15 jours, le lundi à 13 h 30, une randonnée pédestre d'environ 2 heures nous permet de découvrir les sentiers de la Bresse et du Revermont. Cette année l'activité "aquagym" à Montrevel, a connu encore un vif succès.

Du 19 au 21 mai, nous avons séjourné à Ayn, dans "l'avant pays savoyard", pour quelques randonnées qui nous ont conduit sur les sommets dominant le Rhône, les lacs d'Aiguebelette et du Bourget. Une visite à la miellerie d'Eric Pobel fut un moment très enrichissant.



Beaucoup d'autres loisirs sont proposés aux adhérents : sorties de neige, raquettes, danse, tennis de table, ateliers mémoire, séjours... alors, retraités, si vous voulez pratiquer une activité sportive n'hésitez pas à nous rejoindre !!

Amicale des Donneurs de Sang Bény-Marboz

Chaque jour en France, 8000 dons de sang sont nécessaires et c'est environ 500 000 personnes qui chaque année bénéficient d'une transfusion sanguine pour sauvegarder leur vie.

En Rhône Alpes, ce sont environ 840 dons de sang qui sont nécessaires chaque jour.

Alors, aujourd'hui vous aussi vous pouvez décider de sauver des vies en vous présentant lors d'une collecte de sang effectuée sur Bény ou sur Marboz. (vous rejoindrez alors les quelques 1 500 000 volontaires qui régulièrement donnent leur sang)

Prochaines collectes à Bény de 7 h 30 à 9 h 00 à la salle Garavand

- lundi 26 janvier 2004
- lundi 7 juin 2004
- lundi 6 septembre 2004
- lundi 8 novembre 2004

Prochaines collectes à Marboz à la salle des Fêtes

- lundi 19 janvier 2004 de 8 h 30 à 12 h 30
- jeudi 8 avril 2004 de 16 h 00 à 18 h 30
- lundi 16 août 2004 de 16 h 00 à 18 h 30
- lundi 15 novembre 2004 de 8 h 30 à 12 h 30

Si vous ne pouvez pas vous présenter lors de ces collectes, l'Etablissement Français du Sang vous accueille le mercredi de 16 h 30 à 19 h, le vendredi de 8 h 00 à 12 h 30 et le premier samedi du mois de 8 h 30 à 12 h 00 (Hôpital Fleyriat, face au bâtiment des Urgences, 900 route de Paris, Bourg en Bresse).

Lors de votre premier don, nous vous remercions de vous munir d'une pièce d'identité et de ne pas vous présenter à jeun. Pour être donneur de sang, vous devez être âgés de 18 à 65 ans (moins de 60 ans pour un premier don).

Si vous avez une question, vous pouvez également contacter l'Etablissement Français du Sang au **04 74 50 62 20** ou au **0 800 109 900**



ASSOCIATIONS

Les Amis du Rugby Bény-Villemotier

Nous le savions, 2003 s'annonçait comme une grande année pour le RUGBY.

Et pour les Amis du Rugby de Bény-Villemotier elle a tenu ses promesses. Après plusieurs années de travail aussi bien sur le plan sportif que sur la défense des valeurs propres au tournoi, les jaunes et noirs ont obtenu de bons résultats :

3 victoires, 2 défaites, 2^e place dans le tournoi et challenge de l'offensive.

Mais la plus grande réussite se trouve dans la qualité de l'Esprit affichée par l'ensemble des équipes lors du tournoi 2003.

La saison prochaine s'articulera surtout autour du projet d'une nouvelle soirée Irlandaise, qui grâce à vous tous, devrait obtenir le même succès que lors de sa première Edition.



CALENDRIER 2004 :

28 février : Assemblée générale

27 mars : 1^{er} entraînement

5 juin : Tournoi des 6 clochers à Bény

10 juillet : Soirée Irlandaise.

ADAPA

Depuis 1959, l'ADAPA propose à toutes personnes momentanément en difficulté des services d'aide à la vie quotidienne.

Plus de **800 professionnels** s'efforcent de vous faciliter la vie au quotidien sur l'ensemble du département.

Selon votre lieu de résidence, nous vous proposons :

- ◆ Service d'aide à domicile
- ◆ Service de soins à domicile
- ◆ Service de portage de repas
- ◆ Service d'auxiliaire de vie pour personne handicapées
- ◆ Service mandataire d'employées de maison
- ◆ Service de petits travaux (bricolage, jardinage,...)

En collaboration avec différents partenaires :

- ◆ Accueil familial pour personnes âgées
- ◆ Accompagnement de fin de vie
- ◆ Aide aux familles

Agrément qualité

Dégrèvement d'impôts

Conventions avec les caisses de retraite et le Conseil général pour l'Allocation personnalisée d'autonomie.

La responsable vous reçoit sur rendez-vous ou se déplace à votre domicile.

N'hésitez pas à la contacter :

Isabelle CHOSSAT - Tél. 04 74 45 51 78

*Coligny, Mairie les 2e et 4e jeudis de 10 h à 12 h,
Saint-Etienne-du-Bois, Mairie, les 1^{er} et 3^e jeudis
de 14 h à 16 h.*



10, rue Pavé d'Amour
01004 BOURG-EN-BRESSE
Tél. 04 74 45 51 70 - Fax 04 74 45 51 79
E-mail : adapa@adapa01.com



L'ÉCOLE

L'école flambant neuve, inaugurée le 10 juin 2003 en présence de nombreux ex-pensionnaires, accueille à la rentrée une nouvelle enseignante, Mme Marie-Ange CHAVANNE, qui remplace M. LEMOIGNE en CE2-CM1-CM2 (20 élèves).

Pour le reste, Mme Véronique BOUTON et M. Ludovic BUCHALLET continuent en CP-CE1 (15 élèves) et Mlle Stéphanie CUVILLIER s'occupe toujours de la classe maternelle (20 élèves) et assure la direction.

Cette dernière est toutefois remplacée, pour cause de congé maternité, par Mlle Nadia BOIVIN dans sa classe et par M. BUCHALLET à la direction.

D'autres personnes interviennent dans la vie quotidienne des 55 élèves de l'école :

- François PUTHET, intervenant musical, le jeudi matin ;
- Angélique PACOUD, aide éducatrice, le vendredi toute la journée ;
- Michelle ROBIN, ATSEM ;
- Marie-Rose BURDEYRON, cantinière ;
- Martine BOUVARD, responsable de la garderie

Le comité de parents d'élèves :

Le 18 octobre 2003, ont été élus 5 représentants des parents d'élèves, qui siègeront au conseil d'école :

- Mme France BENAROUA
- Mme Agnès FERRAND
- Mme Judith PINVIDIC
- Mme Patricia MONTROBERT
- Mme Bénédicte SEVE



Le Conseil d'école est constitué des différents acteurs de l'école : représentants de la municipalité, enseignants, parents élus et délégués de l'éducation nationale.

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre pour débattre, émettre des avis ou propositions pour améliorer le fonctionnement de l'école.

Chaque famille peut prendre contact avec les parents élus pour faire part de ses suggestions, remarques ou soucis.

Grâce au financement du Sou des écoles (voir par ailleurs), les enfants ont eu accès à de nombreuses activités extrascolaires : sorties ou visites pédagogiques, spectacles, carnaval, participation à un concert, projection de film et goûter pour Noël. De plus, le Sou des écoles a participé à l'achat d'un 3^e ordinateur et de livres pour l'école

En 2003, a été mise en place la collecte des cartouches vides (imprimantes, fax, photocopieur) afin d'aider la recherche contre les maladies orphelines ; celle-ci a lieu dans la classe des CP-CE1 et est ouverte à tous. Pensez-y !



LES CHIENS

**Faites en sorte que votre chien reste l'ami fidèle de l'homme et du voisin.
Leurs aboiements intempestifs sont gênants. Leur divagation est interdite.**

Ils risquent :

De se faire écraser et vous aurez de la peine !

De provoquer un accident, et vous aurez des ennuis .

De troubler la tranquillité des passants et en cas de morsures, vous serez obligé de l'emmener plusieurs fois voir le vétérinaire.

De plus, certains adorent déchirer les sacs poubelles déposés près des portes la veille des ramassages, ce qui est désagréable...



A la PAROISSE

L'animation de la paroisse depuis le bulletin 2002 : le jour de Noël 2002 la messe fut animée par la chorale polonaise " La Fraza ", d'une trentaine de personnes.

Le 26 janvier, messe de St Vincent, patron de la paroisse, célébration préparée par l'équipe animatrice des sapeurs pompiers avec le groupe de la paroisse, animée par " La Cantavive ". Une foule nombreuse était présente à cet office suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts en souvenir des sapeurs pompiers.

C'est avec beaucoup de peine que nous apprenions le décès le 8 février du Père Anthelme de la Corbière, prêtre responsable des paroisses de ST Etienne du Bois, Verjon-Courmangoux et Bény, homme d'une grande foi, généreux, très proche des personnes dont il avait la charge par son ministère. Toujours disponible pour visiter les personnes malades et rencontrer les familles qui sollicitaient un entretien, il avait un contact très facile et plein d'espoir.

Les personnes ayant besoin des services d'un prêtre, peuvent s'adresser au Père Luc LEDROIT, curé de Marboz : tél. : 04 74 51 00 45 (baptême, mariage, funérailles). Pour assurer les offices du

dimanche, l'Evêque a nommé le Père André PERDRIX tél. : 04 74 21 62 50 (1er dimanche à St Etienne du Bois, 2e à Courmangoux l'été ou Verjon l'hiver, 3e à ST Etienne du Bois, 4e à Bény, sauf pour les fêtes fixes de l'année (pour Bény, St Vincent le 25 janvier 2004). Des permanences sont organisées tous les samedi de 10 h à 12 h à la cure de St Etienne du Bois, pour Bény, Courmangoux-Verjon, St Etienne du Bois.

Le 29 mai, Profession de foi de 8 jeunes, Mathilde, Chloé, Maëva, Estelle, Gwendoline, Guillaume et Anthony, bien entourés par leurs familles, parrains et marraines, et toute la communauté paroissiale, célébration animée par le Père Luc Ledroit.

Au catéchisme pour la saison 2003-2004, il y a 1 CE1, 6 CE2 qui travaillent ensemble, 7 CM1 et CM2 guidés par 2 catéchistes (1 autre personne accepte d'aider selon ses disponibilités).

5 sixièmes sont catéchisés à Marboz.

Les célébrations paroissiales sont préparées par une petite équipe qui aimerait bien s'étoffer.

En 2003, par manque de personnes pouvant s'investir, nous n'avons pas pu assurer le repas paroissial qui était pourtant un moment de partage convivial au grand regret de l'équipe animatrice.

Compagnie des SAPEURS-POMPIERS

La compagnie des sapeurs pompiers a commencé son année par le recrutement de trois nouveaux sapeurs. Arnaud Genevois, Stéphane Poncelet et Jean François Coulon. Ce dernier nous a quittés au cours de l'année pour des raisons professionnelles. Au 1er mai à son tour Grégory Sereuse nouvel habitant de Bény et arrivant du CPI de Péronnas a intégré notre compagnie. Bienvenue et félicitations à tous.

L'effectif est maintenant de 15 hommes, toutes les personnes intéressées hommes ou femmes sont les bienvenues. Les recrutements peuvent se faire dès seize ans et jusqu'à quarante cinq ans. Pour toutes informations se renseigner auprès du chef de corps YVES MORAND au 04 74 51 07 90.

Les interventions

- 1 feu de cheminée
- 1 feu d'habitation
- 1 feu de benne à ordures
- 1 secours à victime
- 12 destructions de nids de guêpes et frelons

Les manœuvres

- 8 manœuvres d'équipes
- 2 manœuvres générales
- 2 manœuvres de recyclage au CS de Coligny

Environ la moitié des sapeurs pompiers de la compagnie a participé au 110^e congrès national qui se déroulait à BOURG EN BRESSE du 24 au 27 septembre 2003. L'expérience fut bonne et le souvenir restera unique dans la carrière de ces pompiers.

Les jeunes sapeurs-pompiers

La formation s'effectue sur trois ans. La section des jeunes sapeurs pompiers du canton est en forte progression, l'effectif est de 19 jeunes. L'âge minimum requis est de treize ans et à l'issue de cette formation les jeunes peuvent intégrer directement une compagnie.

Les formations sont assurées par les moniteurs des compagnies du canton de Coligny aux centres de secours de Treffort, Coligny ou Marboz le samedi matin de 9h à 11h30.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez appeler le chef de corps au 04 74 51 07 90 ou M. le Président Jacques Moiraud de Beaupont au 04 74 57 27 19.

Des Informations sur vos Droits Accessibles en permanence

Dans l'objectif de renforcer l'information des familles sur les Prestations Familiales et les différentes aides d'Action Sociale, la CAF de l'Ain met à votre disposition **deux services** accessibles en permanence permettant d'obtenir des informations générales mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.

TELEPHONE 0 820 25 01 10 (0,118 € TTC par mn.)

◆ **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**

*pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations
pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement
du courrier, demande d'une attestation de paiement)*

◆ **du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h sauf mardi matin**

*pour contacter le technicien conseil assurant le traitement de votre dossier,
après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel*

INTERNET www.ain.caf.fr

- ◆ pour connaître les conditions d'attribution des Prestations Familiales et des aides d'Action Sociale
- ◆ pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier
- ◆ pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile
- ◆ pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir du numéro allocataire et du code confidentiel communiqués par votre CAF.



Communiqué de la GENDARMERIE

Conseils aux personnes sur la voie publique

*Ne transportez pas de grosses sommes d'argent
Marchez au milieu du trottoir*

*Si vous êtes suivi (e) entrez chez un commerçant
et donnez l'alerte.*

A votre domicile,

n'ouvrez pas votre porte à n'importe qui, méfiez-vous :

*Des visiteurs se prétendant : amis de la famille,
anciennes relations de travail, représentants de commerce.*

*De faux policiers, gendarmes, pompiers
(demandez à ce que vous soit présentée la carte professionnelle).*

*De faux professionnels :(demandez aussi leur
carte professionnelle), agent des eaux, de l'EDF/GDF, Sécurité sociale, caisse de retraite.*

Artisan s'annonçant comme tel et non connu de vous

*Des femmes accompagnées d'enfants, réclamant
un verre d'eau ou autre service.*

*Ne conservez pas de grosses sommes d'argent
chez vous.*

N'indiquez jamais que vous vivez seul.

En cas d'agression

*Ne résistez pas. Votre vie est plus précieuse que
vos biens.*

*Appelez au secours. Criez aussi fort que vous le
pouvez.*

*Observez l'agresseur afin de pouvoir le décrire et
relevez l'immatriculation de son véhicule, le
modèle et la couleur.*

Conduite à tenir en cas d'effraction

*Surtout, ne touchez à rien, prévenez
immédiatement la gendarmerie.*

*Conservez les factures, de vos appareils (Hi-fi,
vidéo, etc), ainsi que leur numéro de série.*

*Effectuez un dossier photographique de votre
logement, du mobilier et des valeurs que vous
possédez.*

La brigade de Coligny est ouverte le lundi, le mercredi, le samedi
de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Fermé le mardi, dimanche et jours fériés. Ouvert de 14 heures à 18 heures le jeudi et vendredi.

ÉTAT CIVIL



Naissance *(avis du 20 décembre 2002 au 30 novembre 2003)*

CHARASSE Inès Isabelle née le 06/02/2003
Fille de Karine Chène et de Sylvain Charasse

SUBTIL Quentin né le 13/06/2003
Fils de Sonia Hodieux et de Alain Subtil

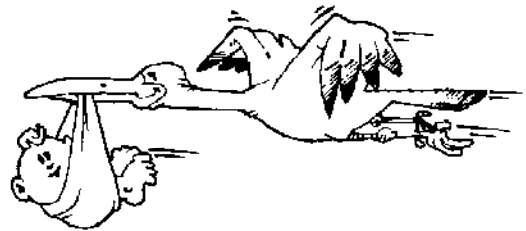
GENEVOIS Aurélien né le 07/02/2003
Fils de Isabelle Trably et de Arnaud Genevois

DARNAND Mathis Sébastien né le 20/07/2003
Fils de Nadine Pernet et de Didier Darnand

PINVIDIC Nathan Olivier né le 28/02/2003
Fils de Judith Gourdet et de Guénaël Pinvidic

RENOUD Arthur Robert né le 15/03/2003
Fils de Sylvie Marot et de Laurent Renoud

POBEL Adrien André Rosilio né le 07/05/2003
Fils de Marie José Marchetta et de Béranger Pobel



Mariage



Virginie COMAS et Denis GERBA le 14/06/2003

Karine GREGIS et Grégory SEREUSE le 05/07/2003

Nelly BERROD et Stéphane GIRARD le 09/08/2003 à Verjon

Sandra GUIGUE et Sylvain TURC le 13/09/2003 à Polliat

Valérie GALLION et Cédric NECTOUX le 20/09/2003



Décès

BOUVARD Paul le 24/01/2003

CONVERT Marie Louise épouse SULPICE le 30/03/2003

CHAMBARD Paul le 21/10/2003

LAURENT Marie Rose épouse PONCET le 28/09/2003



Un peu d'HISTOIRE

La cagnotte Bozonnet

Il existait jadis une petite maison, qu'un incendie fit disparaître ; il reste une sorte de remise plus récente, qui, isolée au milieu du pré, étonne ! Elle fut habitée par un nommé Bozonnet, un homme à l'âge certain et qui vivait seul.

Cette remise est placée au Sud du chemin qui relie l'extrémité Sud de Fraidègue au Grand Vacon.

Au cours d'un mois d'août torride, la maison sans cause explicable s'embrasa, autrefois, l'incendie était une catastrophe et un drame ! Pas de pompier et pas d'assurance ! Seuls, les gens se trouvant à proximité, accouraient pour essayer de sauver quelque chose.

Monsieur Bozonnet était à la limite de la folie, on le comprend : "Mon argent, mon argent ! J'en donnerai la moitié à qui le sauvera !" Cette "cagnotte" de pièces d'or et d'argent se trouvait, paraît-il dans un pot en grès, caché sous le faitage. Un voisin providentiel, monsieur Robin Jean-Marie, père de monsieur Robin Jean-Marie qui fut maire de Bénvy, essaya de dresser une échelle. Mais, il redescendit plus vite et plus brutalement qu'il n'était monté, car, ses vêtements s'enflammaient !

Cette maison, construite en bois, se consuma rapidement et complètement, il ne resta qu'un tas de cendres. On eut beau remuer, on ne trouva pas le magot ! A moins qu'un découvreur chanceux ne tinte pas à se manifester.

L'épargne d'autrefois

Cette histoire induit de nombreuses observations.

D'abord, cette cachette insolite et difficilement accessible. Plongeons nous dans l'ambiance du moment, depuis le milieu du XIX^e siècle les Caisses d'Epargne existaient, mais beaucoup préféraient garder chez eux leur épargne en espèces sonnantes et trébuchantes ! Ne serait-ce que pour les soustraire à l'avidité du fisc, lors des successions ! Ce choix comportait des inconvénients, dans les siècles passés, on redoutait particulièrement deux calamités : l'incendie et le vol. Ce dernier était courant ! Aussi, le "magot" transitait-il d'une cache à l'autre.

Les ventres jaunes

Surnom moqueur dont on affuble les bressans.

Plusieurs explications dont aucune n'est prouvée ; la plus généralement admise est que, lorsqu'il quittait sa demeure même pour travailler, il portait sur lui sa fortune du moment. Une bourse à la ceinture, à l'image de la "banane" d'aujourd'hui, de crainte de trouver à son retour, son habitation cambriolée.

A ce sujet, il est une constatation curieuse et vérifiée : on ne garde des anciens que le souvenir de leurs travers.

Avant de rire, essayons de comprendre le comportement paysan d'autrefois. Les fermes étaient très petites, superficie insuffisante pour faire vivre une famille. Dans ces conditions, il fallait vivre au maximum sur l'exploitation, ne dépenser que le strict nécessaire et se priver de choses qui aujourd'hui sont d'un usage courant. Il ne fallait négliger aucun profit, c'était l'économie poussée à l'extrême limite, ce qui aujourd'hui serait baptisé "radinerie". Et pourtant, il y eut au XIX^e siècle, dans le milieu paysan, peu de fortunes, mais une épargne conséquente, sur les livrets de Caisse d'Epargne ou plus simplement dans les bas de laine ! N'oublions pas qu'il n'existait ni Sécurité Sociale, ni assurance d'aucune sorte, seule, l'épargne permettait de faire face aux aléas de la vie. Mais il existait dans le monde paysan, une véritable solidarité, qui permettait au moins d'éviter les situations désespérées.

Le cas du sieur Bozonnet est exemplaire, il n'exploitait qu'un lopin de terre ! Néanmoins, il avait constitué une cagnotte ! La disparition de celle-ci, malgré la faiblesse probable de son montant constituait un véritable drame !

Albin Vavre